

Je souhaite adhérer à l'association les Défis Ruraux

- Je verse une cotisation réduite (chômeur, étudiant, etc.) **10 €**
- Je suis un particulier et verse une cotisation simple **20 €**
- Je suis un professionnel et verse une cotisation simple **40 €**
- Je suis une association - sans salarié : je verse une cotisation de **20 €**
- avec salarié(s) : je verse une cotisation de **40 €**
- Je verse une cotisation de soutien (à partir de 50 €)

Chèque à l'ordre des Défis Ruraux

Pour soutenir l'association, vous pouvez aussi faire un don

Je fais un don de €

Mon implication dans la vie et les projets de l'association

Les Défis Ruraux ont mis en place un statut de **membre actif** (*voir verso du document*). Un adhérent devient membre actif par simple déclaration en cochant la case ci-dessous.

- J'ai consulté le verso du document et je me déclare membre actif

Mes centres d'intérêts sont les suivants :

- Le développement d'une restauration collective éco-responsable
- L'installation agricole
- La création d'activités en milieu rural
- Le lien producteur-consommateur
- La sensibilisation des publics aux valeurs du développement durable
- Le développement des pratiques durables en agriculture
- Autres, à préciser :

NOM et Prénom :

Profession :

Adresse :
.....

Mail :

Téléphone(s) :

Signature :



.....
.....

Vous souhaitez vous investir dans des actions de bénévolat qui vont dans le sens d'un développement durable et d'un monde plus juste...

AGISSEZ AVEC NOUS ! Devenez membre actif

L'association les Défis Ruraux, créée sur l'initiative d'habitants du milieu rural en 1991, œuvre pour un développement durable en milieu rural au travers d'actions concrètes, telles que la mise en place des « Bons repas de l'agriculture durable » ou le développement de pratiques durables en agriculture. Une dizaine d'actions sont aujourd'hui au cœur de notre vie associative et de nombreux projets sont en émergence.

Pourquoi les Défis Ruraux ont-ils besoin de Membres actifs ?

L'association compte aujourd'hui bon nombre d'actions et de projets, nous avons besoin de personnes motivées et impliquées pour les faire vivre durablement. Votre avis et vos idées sont aussi indispensables pour permettre aux actions des Défis Ruraux de répondre au mieux aux enjeux de développement que vous rencontrez localement. C'est donc pour faire des Défis Ruraux un véritable lieu d'engagement et d'initiatives que nous avons décidé de mettre en place un nouveau statut, celui de Membre actif.

A quoi vous engagez-vous en décidant de devenir Membre actif ?

Basé sur le bénévolat, le statut de Membre actif permet une véritable implication dans la vie de l'association et dans les projets qui la composent. En tant que membre actif, vous pourrez participer à des réunions de pilotage

de projets, y transmettre vos valeurs, exprimer vos points de vue et les faire avancer concrètement par leur mise en œuvre.

Sur quelles thématiques puis-je m'engager ?

Afin de faciliter votre implication dans l'association, nous vous proposons de cocher dans la liste des thématiques de travail déjà existantes aux Défis Ruraux (au recto de ce document) celles qui vous intéressent le plus et sur lesquelles votre engagement pourrait se concrétiser. Vous pouvez également proposer de nouvelles pistes d'action en cochant la case «Autres».



Réseau CIVAM normand



Place Paul Levieux
76190 Allouville-Bellefosse
02.32.70.19.50
contact@defis-ruraux.fr